



HAL
open science

Démocratie et ses dérivés. De la dénomination à l'argument sans réplique ?

Sylvianne Rémi-Giraud, Hugues Constantin de Chanay

► **To cite this version:**

Sylvianne Rémi-Giraud, Hugues Constantin de Chanay. Démocratie et ses dérivés. De la dénomination à l'argument sans réplique ?. Mots: les langages du politique, 2007, 83, pp.81-99. halshs-00358617

HAL Id: halshs-00358617

<https://shs.hal.science/halshs-00358617v1>

Submitted on 3 Feb 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Démocratie et ses dérivés. **De la dénomination à l'argument sans réplique ?**

Si l'on parle volontiers *des* mots du lexique, pris dans leur ensemble, on peut se demander si, de manière inavouée, la lexicologie ne tend pas à établir une ligne de partage entre deux types d'unités. D'un côté, les mots courants, relevant de l'expérience concrète, qui font l'objet d'expérimentations théoriques parfois très (trop ?) sophistiquées. De l'autre, des mots abstraits, ou appartenant à des domaines spécialisés — ceux du politique en particulier — qui se prêteraient à des analyses de discours *in vivo*. Or la réactivité des mots à l'analyse est souvent imprévisible. Tel mot concret, sinon trivial, va refuser de se soumettre à la démonstration théorique tandis que des mots jugés a priori flous et insaisissables, se plieront sans peine aux exigences de l'analyse sémique. Or tout mot doit pouvoir faire l'objet d'une double approche en langue et en discours, qui fait apparaître l'interpénétration de ces deux plans, et plus particulièrement, la sédimentation en langue de traits axiologiques inscrits dans des régularités discursives. C'est que nous allons tenter de montrer avec le mot *démocratie* et ses dérivés.

Étude de langue

Démocratie : un mot polysémique

On partira des articles de trois dictionnaires modernes : le *Nouveau Petit Robert (PR)*, le *Grand Larousse de la langue française (GLLF)* et le *Trésor de la langue française (TLF)*. Si l'on a recours au discours lexicographique, ce n'est pas en tant qu'il serait porteur d'une « parole révélée », transcendante et normative, qui serait la langue en soi, mais parce qu'il représente la seule tentative d'élaboration globale d'une compétence collective. La langue est donc considérée, non comme un donné, mais comme un (hypothétique) construit, obtenu par la montée en généralisation des productions discursives particulières.

On peut distinguer trois significations de *démocratie (PR)* :

1. Doctrine politique d'après laquelle la souveraineté doit appartenir à l'ensemble des citoyens.
2. Organisation politique (souvent la république) dans laquelle les citoyens exercent cette souveraineté.
3. État pourvu d'institutions démocratiques ; État organisé selon les principes de la démocratie.

qui permettent de dégager :

– un noyau sémantique stable « les citoyens ont la souveraineté » correspondant au schéma actanciel¹ :

agent (/humain/) ²	+ procès (/avoir/)	+ objet (/pouvoir/)
<i>les citoyens</i>	<i>ont</i>	<i>la souveraineté</i>

le pouvoir détenu par l'humain étant implicitement reconnu comme une chose positive, un bien.

– une variable qui est le trait définitoire (ou microgénérique)³ :

/doctrine/ (1), /organisation/ (2), /État/ (3).

Le passage d'une signification à l'autre s'effectue par métonymie, de l'abstrait au (relativement) concret : on passe de la doctrine à l'organisation politique qui en résulte (1 à 2), puis de l'organisation politique à l'État qui la possède (2 à 3). De plus, ces dérivations entraînent des variations de modalisation du noyau sémantique. S'il s'agit de la doctrine (1), donc d'un ensemble de principes abstraits, le procès est affecté de la modalité déontique « devoir » (*les citoyens doivent avoir le pouvoir*) tandis que si l'on a affaire à l'organisation politique (puis à l'État), le procès est porteur de l'effectivité du « faire » (*les citoyens exercent le pouvoir*).

Le mot *démocratie* se trouve ainsi mis en tension entre, d'une part, un devoir faire qui le tire vers le monde virtuel des principes abstraits et d'autre part, un faire qui l'inscrit dans l'actualité de l'expérience — ce qui peut conduire à un questionnement implicite sur la modalité du « savoir » (comment faire ?)⁴. Ce coulissage du mot le long d'un axe

¹. Implicitement présent dans les morphèmes grecs *démós* (peuple) et *kratéin* (pouvoir). Pour une application du modèle actanciel aux mots du politique, voir Rémi-Giraud, 1996.

². Le terme *agent* est entendu dans un sens large. Plus précisément ici, l'humain est siège d'un état.

³. Ce trait permet d'indexer les significations sur des classes d'objets et donc d'atteindre des référents en discours.

⁴. On retrouve ici les deux registres (système politique et pratique) mis en évidence ici même par Aurélie Morin, Cécile Sourd.

virtuel/actuel lui confère une élasticité sémantique⁵ d'autant plus grande que la frontière entre les traits définitoires /doctrine/ et /organisation/ est floue. Les dictionnaires témoignent de cette indécision dans la structuration des articles. Les deux premières significations sont réunies dans une même sous-entrée dans le *PR* et dans le *TLF*. D'autre part, leur ordre d'apparition est instable : si la doctrine précède l'organisation politique dans le *PR*, c'est l'inverse dans le *GLLF* et le *TLF*.

Si cette instabilité est le maillon faible de la structuration polysémique de *démocratie*, elle donne à ce mot un potentiel sémantique fort, dans la mesure où le curseur, oscillant entre les deux traits définitoires, aura tendance à tirer le mot vers le haut, en direction des principes, et donc de la valeur⁶ abstraite.

Démocratie : un mot qui s'expose

Le mot *démocratie* peut-il être l'archilèxème d'un champ lexical comportant des unités sémantiquement subordonnées (hyponymes ou parasyonymes)⁷ ? En fait, il n'y a pas de mots susceptibles de reprendre la (les) signification(s) de *démocratie* en y ajoutant des traits spécifiques. Cette opération d'enrichissement sémantique ne peut se faire que dans le cadre de syntagmes nominaux, où le mot *démocratie* est suivi d'un adjectif :

- (1) La démocratie antique, grecque ;
- (2) Démocratie directe ; démocratie représentative ;
- (3) Démocratie parlementaire, présidentielle ;
- (4) Démocratie socialiste, libérale ;
- (5) Les démocraties libérales ; les démocraties populaires.

En (1), le mot *démocratie* hésite entre les significations 1 et 2, tandis qu'en (2), (3), (4), on a affaire à l'organisation politique et en (5) aux États démocratiques. Un certain nombre de ces syntagmes, en (2) et (3) plus particulièrement, sont plus ou moins marqués par leur appartenance au vocabulaire politique. On pourrait esquisser une structuration hiérarchique de ces unités⁸, qui subdiviserait la démocratie en démocratie directe et démocratie représentative, selon qu'il y a ou non la médiation de représentants — la démocratie parlementaire et la démocratie présidentielle fonctionnant elles-mêmes comme sous-catégories de la démocratie représentative. Ces expressions, qui correspondent à la signification 2 de *démocratie*, mettent en jeu la modalité du « savoir », du « comment faire ? ». En effet, si l'on peut poser au plan du principe abstrait que les citoyens doivent avoir le pouvoir, encore faut-il mettre en place l'exercice de cette souveraineté collective à travers diverses formes de médiation et de représentation. Un second schéma actanciel vient alors se greffer sur le premier sous la forme (apparemment) simple « agent + action » (*les citoyens élisent un/des représentants*) mais qui recouvre, en raison du sens causatif du verbe *élire*, un emboîtement actanciel plus complexe du type *les citoyens font que les représentants aient le pouvoir*, l'actant premier (*les citoyens*) conférant au second son agentivité (*avoir le pouvoir*), avec toutes les modalités d'action qu'elle implique (devoir, faire, savoir). C'est ainsi que le champ lexical des élections, du vote vient s'associer au mot *démocratie* en tant qu'il exprime l'instrument, le moyen de mettre en acte la souveraineté collective⁹.

Ce premier axe de structuration montre que le mot *démocratie* a une assez grande autonomie, ne s'insérant pas dans un micro-champ lexical véritable. Il entre en relation avec des unités syntagmatiques plus ou moins stabilisées, entre langue et discours, entre lexique courant et lexique de spécialité, éventuellement fluctuantes, sensibles aux variations sociopolitiques¹⁰. De ce fait, le mot *démocratie* tend à s'émanciper de tout paradigme, à s'isoler, à se poser (et s'exposer) comme une sorte d'absolu. C'est ce dont témoigne l'emploi du syntagme « nu » *la démocratie*, dans lequel le mot se trouve délié de tout modifieur qui pourrait en dire la relativité, de toute contingence qui pourrait en limiter le champ d'application, de tout point de vue qui pourrait ouvrir clivage et conflit¹¹. Cet emploi « hors champ » pourrait-on dire contribue à entretenir le flou du trait définitoire et à tirer le mot du côté de l'abstraction, accentuant l'effet de « valeur » qui en résulte.

Démocratie : un mot qui s'oppose

⁵. Terme employé ici même par Aurélie Morin, Cécile Sourd.

⁶ Sur l'importance de cette notion en science politique, voir ici même Aurélie Morin, Cécile Sourd.

⁷ *Démocratie* n'a pas de véritable synonyme, à part peut-être *république* (pour les significations 2 et 3).

⁸ Il s'agit de distinctions fondamentales dans le domaine du droit constitutionnel et de la science politique, relativement partagées par l'ensemble de la communauté linguistique.

⁹ Schéma actanciel souvent utilisé métonymiquement (le moyen pour la fin) par les médias pour saluer l'entrée d'un pays dans le « processus » démocratique.

¹⁰ Ainsi l'opposition *démocratie libérale* vs *démocratie populaire* est-elle quasiment sortie d'usage.

¹¹ Si le syntagme simple *la démocratie* favorise le consensus, on voit surgir les syntagmes complexes dans les situations d'affrontement, par exemple dans des discours syndicaux (Sophie Bérout, Josette Lefèvre ici même) ou encore le débat sur *démocratie représentative* vs *démocratie participative*, réactualisé lors des grèves des étudiants et des lycéens en février-avril 2006 (Opposition à nouveau mise en avant dans la campagne présidentielle de 2007).

Si le mot *démocratie* est pauvre en paronymes et en hyponymes, il compte de nombreux antonymes. Ceux-ci peuvent être obtenus par deux types de variations du schéma actanciel posé précédemment.

Variation du trait : agent /humain/

On peut jouer sur le trait agent (/humain/) en opposant deux modes de quantification :

ensemble (de citoyens) vs petit nombre (de personnes)
vs un (individu)

Le mot *démocratie* s'oppose alors aux mots *monarchie*, *oligarchie*, *aristocratie*¹², mots eux-mêmes polysémiques. Ce champ lexical est présenté dans le tableau suivant, qui met en abscisse les variations qui de la quantification de l'agent (humain) et en ordonnée les variations du trait définitoire.

Tableau 1

	Agent (/humain/)	Agent (/humain/)	Agent (/humain/)	Agent (/humain/)
Trait définitoire	<i>ensemble des citoyens</i>	<i>un seul individu</i>	<i>petit groupe de personnes, classe restreinte et privilégiée</i>	<i>petit nombre de personnes, classe héréditaire</i>
Doctrines politiques	démocratie	∅	∅	∅
Organisation politique	démocratie	monarchie	oligarchie	aristocratie ¹³
État	démocratie	monarchie	∅	∅
Classe	∅	∅	oligarchie	aristocratie

La forte opposition, au niveau de la quantification, entre /ensemble/ (*démocratie*) et /petit nombre/ (*oligarchie*, *aristocratie*), voire /un seul/ (*monarchie*), rend saillante la valeur d'égalité associée à *démocratie* et opposée aux privilèges d'une minorité ou d'un individu. D'autre part, tous les mots ne présentent pas le même fonctionnement polysémique. *Démocratie* est le plus riche en significations et il est seul à détenir le trait définitoire /doctrines/, le mot *monarchisme* prenant le relais de *monarchie* dans ce sens. De leur côté *oligarchie* et *aristocratie* s'adjoignent le trait définitoire /classe/ (exclu par nature des deux autres mots !). Ce sont surtout les significations fondées sur ce trait (plus que sur le trait /organisation politique/) qui semblent être dominantes dans les emplois de ces deux mots, par ailleurs passablement tombés en désuétude.

Le mot *démocratie* n'a pas de peine à se démarquer de ce premier groupe d'opposants peu menaçants, par sa pluralité de significations, par la tension vers l'abstraction qu'il est seul à présenter et qui lui permet de s'identifier à la valeur d'égalité qui lui est associée. Au point qu'on peut admettre sans difficulté des énoncés quasi définitionnels du type : *La démocratie, c'est l'égalité.*

Variation des traits : agent(/humain/) et objet (/pouvoir/)

On peut aussi faire varier simultanément les deux traits : agent (/humain/) et objet (/pouvoir/). La première variation produite conduit à l'opposition suivante :

ensemble (de citoyens) vs un (individu, parti, groupe social)

tandis que la seconde joue sur une échelle d'intensité qui conduit du pouvoir à l'autoritarisme, c'est-à-dire à l'excès, l'abus du pouvoir, qui devient sans limite, sans contrôle — cette double variation produisant une sorte de choc oxymorique entre l'unicité (de l'agent) et la totalité (du pouvoir).

Le mot *démocratie* s'oppose alors aux mots *dictature*, *fascisme*, *totalitarisme*, mots quasiment monosémiques qui mettent en jeu, soit le trait /doctrines/ (*fascisme*), soit le trait /organisation politique/ (*dictature*), soit un composé des deux (*totalitarisme* étant défini par le PR comme « système politique des régimes totalitaires »). Entre *démocratie* et ces nouveaux opposants, qui tendent eux aussi vers les hauteurs de la doctrine et de l'abstraction, le choc est frontal.

¹². Ces formes présentent la même transparence que *démocratie*, à travers les morphèmes grecs *mono-*, *oligo-*, *aristo-*, et le verbe *arkhein* (commander). J'ai écarté le mot *ploutocratie*, trop spécialisé.

¹³. *Aristocratie* peut être considéré comme un hyponyme d'*oligarchie*, par adjonction du trait /héréditaire/.

D'un côté, on a le pouvoir de tous et de l'autre, la tyrannie d'un seul (homme ou parti). La modernité de cette opposition, que la guerre froide a contribué à installer durablement, même après la chute des pays de l'Est, jointe au fort degré d'abstraction de ce champ lexical, rendent particulièrement saillante la valeur de liberté associée à *démocratie* dans sa confrontation avec l'autorité discréditée du dictateur ou du parti unique. *La démocratie, c'est la liberté* est devenu un énoncé définitionnel quasiment stéréotypique.

Démocratie : une riche famille

On établira, pour finir, le champ morpho-sémantique de *démocratie* et ses dérivés, avant de faire un « zoom » rapide sur l'adjectif *démocratique*.

Le champ morpho-sémantique de démocratie

Le tableau ci-dessous fait apparaître la richesse du système de dérivation du mot *démocratie* par rapport au premier groupe d'antonymes (*monarchie, oligarchie, aristocratie*) :

	Démocratie	Monarchie	Oligarchie	Aristocratie
Nom				
Membre de + nom	Ø ¹⁴	Ø	Ø	aristocrate
Partisan de + nom	démocrate	monarchiste	Ø	aristocrate
Chef de l'État	Ø	monarque	Ø	Ø
Adjectif				
Qui a rapport à + nom	démocratique	monarchique	oligarchique	aristocratique
Qui est conforme à + nom	démocratique	Ø	Ø	aristocratique
Adverbe				
D'une manière + adj.	démocratiquement	Ø	Ø	aristocratiquement
Verbe/nom déverbal				
Introduire + nom/ rendre + adj.	démocratiser/ démocratisation	Ø	Ø	Ø

Le champ de *démocratie* couvre en effet les quatre catégories grammaticales du nom, de l'adjectif, de l'adverbe et du verbe, l'adjectif *démocratique* étant polysémique. Si *monarchie* et, surtout, *oligarchie* sont peu productifs, le champ d'*aristocratie* présente, lui aussi, une certaine richesse. Toutefois, l'opposition qui pourrait résulter de ce face-à-face entre *démocratie* et *aristocratie* est affaiblie par certaines dissymétries sémantiques. En effet, les mots *aristocrate, aristocratique, aristocratiquement*, du fait de la disgrâce historique dont ils ont été frappés, ont de plus en plus tendance à désertir le champ du politique pour exprimer des qualités individuelles de distinction et de raffinement (dont l'attribution à cette classe sociale perdure). Le mot *démocratie* reste donc plus ou moins seul en lice...

Dans le second groupe d'antonymes, les mots *dictature* et *totalitarisme* n'ont pas de dérivés en dehors des adjectifs *dictatorial* et *totalitaire*. Seul le mot *fascisme* couvre, avec *fasciste, fasciser, fascisation*, les différentes catégories grammaticales (sauf l'adverbe) relevées précédemment. C'est donc bien avec ce mot que *démocratie* est amené à croiser le fer¹⁵...

L'adjectif démocratique

Comme un certain nombre de ses congénères, l'adjectif *démocratique* est susceptible d'avoir deux types emplois, l'un

¹⁴ *Démocrate* peut avoir le sens « membre de » dans les composés *démocrate-chrétien, social-démocrate*, où il désigne les membres de partis politiques ou de mouvements (Allemagne, Italie).

¹⁵ Au point même que le mot *fasciste* (et ses abréviations *facho, faf*) a fini par s'employer pour dénoncer toute forme d'autorité (ou de contrainte). Le *PR* n'a-t-il pas enregistré le fameux « La langue est-elle fasciste ? » de Roland Barthes ?

en tant qu'adjectif dit « de relation » (1) et l'autre comme adjectif qualificatif (2)¹⁶ :

1. Qui appartient à la démocratie (doctrine ou organisation politique) : *Principes, théories démocratiques. Institutions démocratiques. Régime démocratique.*
2. Qui est conforme à la démocratie : *Esprit démocratique. Loi démocratique.*

Sans entrer dans les propriétés syntaxiques particulières de ces deux emplois adjectivaux, on remarquera que dans le premier cas, l'adjectif ne fait qu'indiquer la relation (d'où son nom) au contenu du nom dont il dérive (*Les principes démocratiques sont les principes de la démocratie*) alors que dans le second cas, l'adjectif exprime les qualités propres à la démocratie (*Une loi démocratique est une loi qui s'inspire des valeurs de la démocratie*). La frontière entre ces deux interprétations, on le voit, est fort ténue et propice au glissement de sens. Si l'on ajoute à cela le fait que l'emploi de *démocratique* met en jeu l'ambiguïté du nom *démocratie* (doctrine ou organisation politique) tout en estompant ses contours — du fait qu'un adjectif exprime un prédicat, non une substance — on mesure l'ambigüité que représente cette unité lexicale... De quoi parle-t-on au juste ? De doctrine, de régime politique, d'une caractéristique institutionnelle, de valeurs ? Avec ce mot, le flou devient inégalé et la tension vers l'abstraction des valeurs est maximale. C'est sans doute ce qui explique les incursions du mot hors du champ du politique, dont on trouvera des exemples dans la seconde partie, avec des énoncés du type *Ce n'est pas démocratique !* revendiquant pêle-mêle, au nom de valeurs extensibles d'égalité et de liberté, l'accès à un droit ou à tel bien de consommation, ou encore le rejet de toute tutelle jugée oppressive...

Ajoutons que ces dérives ne sont pas l'apanage du seul adjectif. Le verbe *démocratiser* et le nom déverbal *démocratisation* (construits sur *démocratique*) ne s'en privent pas. Dire *Ce sport se démocratise* (énoncé enregistré dans le *PR*) n'a plus rien de politique mais signale seulement qu'un objet enviable (comme le pouvoir, à l'origine) devient économiquement accessible à tous...

On voit ainsi comment le mot *démocratie* contient les éléments d'une montée en puissance de la dénomination à l'expression de la valeur : l'indécision de son trait définitoire et l'appel vers l'abstraction, l'absence de concurrent (parasynonymique et hyponymique), l'abondance d'antonymes lui permettant, par contraste, de brandir l'étendard des valeurs d'égalité et de liberté, enfin le grand nombre de dérivés de nature prédicative, qui conduisent le concept à se libérer plus encore de tout contour dénominatif.

Approche en discours, ou pourquoi dire la démocratie : vers des emplois « purement » argumentatifs

Après la langue, le discours. La perspective n'en change pas pour autant du tout au tout, et la méthode d'approche choisie, notamment, reste structuraliste. On travaillera en effet à partir de la théorie de l'argumentation dans la langue (désormais TADL), dans la lignée des travaux d'Anscombe & Ducrot (1983). Dans la TADL, les mots du lexique sont des réservoirs de *topoi*, sortes d'arguments tout faits et implicites (au même titre que des traits sémantiques), cristallisés dans la compétence collective, et qui conditionnent des paradigmes d'enchaînements discursifs visibles dans les énoncés¹⁷. Ainsi la TADL oppose-t-elle souvent la description (entendue comme apport d'information) à l'argumentation (entendue comme apport d'un point de vue), donnant le pas à la seconde sur la première dans l'analyse du sens lexical.

Pour savoir ce qu'il en était des mots utilisés pour « dire la démocratie », on a donc décidé de rechercher leurs contextes d'apparitions les plus fréquents en discours, en se limitant principalement à *démocratie* et *démocratique*, afin de voir quels étaient les enchaînements, et à partir de là, s'il y avait une argumentation dont ces mots seraient la clef de voûte, et laquelle.

- L'approche sur corpus est aussi l'occasion de répondre à un problème méthodologique double propre à la TADL :
- comment repère-t-on qu'il y a un *topos* ou des *topoi* dans tel ou tel mot ?
 - quel « contenu » met-on dans ces *topoi*, ou encore, comment les extrait-on ?

Souvent la TADL procède à l'aide d'exemples fabriqués dont elle estime le degré de naturel (« il fait beau, mais j'ai du travail », plus naturel que « il fait beau, mais je n'ai pas de travail », s'il est question de décliner une proposition de promenade), procédure qui pêche par défaut de contrôle externe de la validation par l'analyste des énoncés réputés s'auto-valider en langue. L'approche par le biais d'études de corpus à grande échelle permet d'éviter cet écueil : on postule ici que si les corpus montrent un grand nombre d'enchaînements similaires dans leur orientation

¹⁶. Par exemple, (1) *lait, amour maternel* (= de la mère) vs *attitude très maternelle* (=ayant les qualités de douceur, de tendresse qu'on attribue à la mère).

¹⁷. Nous simplifions un peu. Ducrot distingue entre phrase (en langue) et énoncé (en discours). Les énoncés sont la réalisation en discours des phrases de langue. La récolte massive d'enchaînements sur corpus attesté est une récolte d'énoncés. On considérera que si ces énoncés se laissent regrouper en ensembles cohérents et attestant des régularités, ils peuvent être considérés comme manifestant des phrases de langue.

argumentative, voire dans leur formulation, alors il faut poser un ou plusieurs topoi intrinsèques¹⁸ (c'est-à-dire indépendants du contexte) en langue.

Le travail préalable en langue (1^{ère} partie) facilite la tâche en fournissant des hypothèses de travail : ces topoi auraient pour point de départ les traits dégagés par l'analyse hors discours des micro-systèmes lexicaux, et seraient ainsi de type

< + *X rend libre*, + *il faut choisir X* >

et

< + *X est égalitaire*, + *il faut choisir X* >,

à charge pour l'étude en discours de savoir si de tels topoi sont effectivement exploités, ou plutôt de montrer comment — car, on le devine, ils le sont ; seuls de tels topoi en effet, qui rattachent en langue les valeurs d'égalité et de liberté à celle de démocratie, peuvent rendre compte d'argumentations implicites telles que :

Il y a des pays où je serais déjà mort... L'Inde continue à interdire (au moins sur le papier) les relations homosexuelles entre adultes consentants, alors que c'est une **démocratie**¹⁹

Dernière précision, avant de se lancer dans l'examen du corpus recueilli : les orientations argumentatives sont particulièrement apparentes lorsqu'il y a des modalisations, ou des connecteurs — et plus généralement tous ces mots que Ducrot (1980) appelle « mots du discours ». On a donc recherché de manière privilégiée de tels contextes pour les mots *démocratie* et *démocratique*, et utilisé pour cela deux sources (l'utilisation de Frantext donnait des résultats très pauvres et numériquement inexploitable) : <http://doc-iep.univ-lyon2.fr>, et <http://www.google.fr>²⁰ — cette seconde source donnant accès à une abondance de discours non spécialistes. Un avantage secondaire de ces sources, outre l'abondance des exemples, est qu'elles livrent au premier abord des extraits assez courts, en quelque sorte « détachés » du contenu du document complet (auquel on est toujours libre d'accéder par la suite si on le souhaite), et où le mouvement argumentatif se montre pour ainsi dire « à nu ». Ces extraits représentent un assez bon compromis empirique — une sorte d'intermédiaire — entre la singularité des discours envisagés dans leur contexte le plus large, et la non dépendance contextuelle définitoire des topoi intrinsèques.

Un continuum : du nom propre à l'argument choc

Un tri préliminaire a consisté à mettre à part les emplois de *démocrate* et *démocratique* dans des noms propres (Np) ou SN assimilables : les Np comme désignateurs rigides échappent en principe à l'argumentation. En pratique cependant, le corpus permet d'observer un continuum argumentatif, passant très vite des Np institutionnels (noms de partis)²¹ :

Les sociaux-**démocrates** sont tiraillés entre volonté libérale et attentes sociales
Le Parti **démocrate** américain confie son avenir à M. Dean

et de la désignation de régime :

Neuf casques bleus ont péri dans une attaque en République **démocratique** du Congo
On reste dans l'auto-célébration constante de notre **démocratie**

à la qualification moins « neutre » d'orientations politiques plus abstraites²² :

Jean-Paul II a réconcilié le catholicisme avec la **démocratie** et la raison
Pas de **démocratie** sans communication politique
George Bush donne une leçon de **démocratie** à Vladimir Poutine

et à la désignation d'une qualité positive susceptible d'admettre des degrés, où la référence politique joue davantage comme caution valorisante ou motif de sanction que comme élément de repérage au sein d'autres orientations :

Washington dénonce « une mascarade non **démocratique** »
Jacques Chirac rend hommage à son « ami », un « grand **démocrate** »
Le féminisme, une dynamique **démocratique**

¹⁸. Pour une discussion de la notion de topos intrinsèque, et une défense de l'approche en discours, voir Bruxelles & Constantin de Chanay 1998.

¹⁹. Corpus Google, voir *infra*.

²⁰. Recherche avec guillemets. Dans tous les exemples cités *infra*, on respecte l'orthographe d'origine.

²¹ Source : <http://doc-iep.univ-lyon2.fr>.

²² Ce qui autorise des emplois partitifs (ex. 2).

ce dernier emploi étant à la frontière du domaine politique (sphère de gestion des affaires publiques) et de celui, plus large, du social. On voit également que, combiné avec la négation, l'adjectif *démocratique* est enrôlé plutôt dans une stratégie de dénonciation que dans une logique de classement, ainsi que le confirme le contexte (*mascarade*). Ainsi l'axiologisation est-elle déjà présente dans les emplois « surveillés » des titres des grands quotidiens, sous la plume de journalistes professionnels du monde politique. Cette tendance ne fait évidemment que s'accroître lorsque l'on se penche sur les emplois imputables à des locuteurs majoritairement non spécialistes, où les mots de la démocratie se rencontrent dans des contextes où il peut n'être plus du tout question de politique, mais où ils délivrent à eux seuls un argument-choc (présenté comme auto-suffisant, comme par une efficacité indiscutable du mot) au service d'une thèse quelconque (emplois en modalité positive) ou contre elle (emplois en modalité négative). Une petite sélection des résultats obtenus pour la séquence « ça n'est pas démocratique » sur Google :

mais en ce qui concerne le choix des viandes dans les écoles **ça n'est pas démocratique** kacher halal vegetarian

pas d'accord, **ça n'est pas démocratique**. 6.anonymous (29 mai 2005). Arrêtez de passer votre temps à calculer l'argent des autres

un truc idiot : il n'y avait pas de débat démocratique avant 19 (il y avait un débat politique mais arbitré par l'empereur **ça n'est pas démocratique**)

il n'y a alors pas de raison que le FN et la télé-poubelle n'en profitent pas. Sinon **ça n'est pas démocratique**

Parce que donner des devoirs et aucun droit, c'est contraire à la démocratie: **ça n'est pas démocratique** de me faire subir les lois et de ne me donner aucun

On voit que l'argumentation utilise la force du mot dans deux types de contexte (non exclusifs l'un de l'autre), lorsque sont jugées mises en péril l'égalité de tous (ex. de la viande, de la télé-poubelle, de l'empereur²³) et/ou l'indépendance individuelle (ex. de l'argent, des devoirs et des droits), que le thème soit politique, ou non. D'où l'intérêt de voir ce qu'il ressort d'une — modeste — typologie des enchaînements.

Les enchaînements argumentatifs : de la déréférenciation massive à l'axiologisation coercitive

On s'est penché sur trois types d'enchaînements : après quantifieur, après connecteur et après certains adverbes temporels. On examine successivement ces trois types.

Par convention, dans les formules-type que nous donnons des enchaînements, *démocratique* et *démocratie* sont abrégés en *d*, ce qui ne pose pas de problème — la forme à rétablir étant généralement non ambiguë.

Quantification et « dosage » démocratique : une échelle de valeurs

Voici une récapitulation en tableau des quantifieurs recherchés et du nombre de résultats obtenus pour chaque séquence-type. La recherche n'a pas porté sur toutes les séquences possibles, mais sur une sélection jugée représentative. Nous ne pensons pas qu'un balayage exhaustif mettrait en lumière des faits différents, mais cela resterait à vérifier.

²³ On peut penser que la hiérarchie impériale bloque le brevet de démocratie. De manière générale, on peut observer dans les discours une confusion entre démocratie, république, et absence de hiérarchie.

Séquence recherchée	Résultats
<i>(pas) vraiment d</i>	5250
<i>pas très d</i>	1210
<i>plus de d</i>	27200 ²⁴
<i>davantage de d</i>	3710
<i>moins de d</i>	1010
<i>un peu moins d</i>	11

Ce n'est pas très difficile à deviner, mais il est toujours intéressant de le vérifier massivement : les quantifications vers le moins (comme *pas très d*) fournissent généralement des arguments *contre*, et vers le plus, des arguments *pour*, sauf dans le cas où il s'agit de la revendication elle-même (qui alors s'auto-justifie). Exemples de quantification vers le moins, clairement dénonciatrice (constats déplorables, menaces perçues) :

Internet, **pas vraiment démocratique**. On pensait que l'internet devenait de plus en plus répandu Il y a d'ailleurs là un vrai problème dans la prise de décision européenne sur les OGM, qui n'est **pas très démocratique**

Pas très démocratique tout ça ! Allez, courage à tous. Cela fait du bien de pouvoir en parler.

Des inquiétudes et des craintes se font entendre : « La Constitution apportera **moins de démocratie** en Europe. »

et de quantification vers le plus, toujours vue comme un progrès (souhaits, promesses) :

Erdogan promet **plus de démocratie** aux Kurdes de Turquie malgré les violences ... « Nous allons résoudre tous les problèmes avec **plus de démocratie**

Changement de gouvernement ... en ... qui sont à même de faire avancer la société vers **davantage de démocratie** et non pas vers la direction inverse, celle du désordre et de la crise.

Un croisement avec les connecteurs, notamment avec *mais* ou *pourtant*, confirme nettement cette répartition tranchée. Placée après le connecteur, la quantification vers le plus promet un point de vue gagnant, tandis que la quantification vers le moins en nuance la légitimité, voire le débouté :

ils seraient légèrement plus convaincants (**mais** bon, poser un couteau sous la gorge de l'électeur c'est **pas très démocratique** non plus)

À l'inverse, placée avant le connecteur, la quantification vers le plus concède (reconnaissance au point de vue adverse de qualités jugées insuffisantes), tandis que la quantification vers le moins illustre la nécessité du bon compromis (reconnaissance de torts largement compensés) :

les moutons et les requins qui s'égaieront dans la société de demain – sûrement **un peu moins démocratique** **mais** bon, on ne peut pas tout avoir !

Il est peut-être inutile de le dire, mais c'est tout de même frappant : nul ne revendique « moins de démocratie »...

Connecteurs et « inférences » démocratiques : poids et contrepoids discursifs, ou l'exploitation de l'échelle

Voici le récapitulatif des séquences testées (Y représente une suite quelconque) :

Séquence recherchée	Résultats
<i>d, mais Y</i>	65100 ²⁵

²⁴ Chiffre surévalué (il n'était pas possible de lever automatiquement l'ambiguïté entre *(il y a) plus de d* et *(il n'y a) plus de d*.

²⁵ Chiffre surévalué : le décompte intègre les *mais* métalinguistiques, qui témoignent des antonymies de discours, mais non des compensations argumentatives (type d'emplois « rectificatif », Eggs 1994), ex. « sois assuré que si un pouvoir me fait boire quelque poison rituel, ce ne sera pas un pouvoir aristocratique, **mais démocratique** ».

<i>Y mais d</i>	450
<i>d, mais pas Y</i>	227
<i>pas d, mais Y</i>	311
<i>quand même d</i>	4
<i>quand même pas d</i>	1
<i>au moins ,c'est d</i>	3
<i>dAdj. au moins</i>	183
<i>dSubst. au moins</i>	166
<i>guère d</i>	82
<i>certes d</i>	47

La récolte de nombreux segments de discours où *d* figure au voisinage immédiat d'un connecteur atteste de son caractère intrinsèquement argumentatif. *Démocratique* et *démocratique* tendent ainsi largement à s'émanciper de la terminologie politologique pour devenir des vecteurs de points de vue dans la langue standard. Ces points de vue peuvent se ramener à une opposition binaire que l'on peut trouver assez pauvre, mais qui n'en est pas moins, en gros : *d, c'est bien* vs *non-d, c'est mal*. Notons (phénomène que l'on verra jouer à plein en 2.2.3) que cette opposition peut désertier le politique au sens strict pour des territoires plus inattendus :

Les pêches autochtones et l'arrêt Sparrow (BP341f) ... un processus **certes démocratique**, mais qui n'offre pas nécessairement la souplesse et la rapidité essentielles pour la saine gestion du saumon

Il resterait à évaluer les raisons de la sur- ou de la sous-représentation de certaines séquences, ce que nous ne pouvons faire ici. Mentionnons également qu'il est des séquences non attestées : par exemple aucun document ne correspond aux termes de recherche spécifiés « au moins, ce n'est pas démocratique », l'absence constatée de collocations (*corpus zéro*) étant tout aussi significative que les attestations.

Il apparaît ainsi, de manière multiples convergente, qu'on ne peut pas se réjouir de l'absence ou du faible taux de démocratie — entendons par là qu'on ne peut les présenter implicitement comme des valeurs positives pour un auditoire universel (au sens de Perelman²⁶) et en tirer argument en ce sens. Petite sélection :

L'Amerique...qu'en penses-tu ? J'ai répondu à ta question par : c'est un pays **démocratique, mais...** Les peuples ont les dirigeants qu'ils méritent. S'ils élisent des menteurs paranoïaques

Mon école était sans doute stricte (point de vue règles, difficulté...), mais **quand même démocratique**.

Je milite pour le rattrapage en septembre, sur que c'est pas cool d'avoir d'éventuelles épreuves à rattraper, mais **au moins c'est démocratique**

Etc.

Les connecteurs testés partagent la propriété de relier des séquences argumentativement anti-orientées. Ce qui ressort de l'examen du corpus, avec une régularité impressionnante, c'est que la séquence anti-orientée à *d* est toujours axiologiquement positive, tandis que celle qui est anti-orientée à *non-d* est axiologiquement négative.

Adverbiaux temporels et « téléologie » démocratique : une histoire orientée

L'opposition binaire dont il vient d'être question est propice à la téléologisation, si on la transpose sur un axe temporel : le bien (*d*) est facteur de progrès, tandis que le mal (*non-d*) est facteur de régression (ou au mieux, de stagnation). Voici les résultats pour les séquences interrogées :

<i>Séquence recherchée</i>	<i>Résultats</i>
<i>pas encore d</i>	46
<i>toujours pas d</i>	12
<i>enfin d</i>	437

²⁶ Entendons par là que ces valeurs sont présentées comme universelles et « indépendantes des contingences locales ou historiques » (1988 : 41).

L'examen des exemples montre que les discours sont sous-tendus par une doxa homogène porteuse d'une véritable philosophie de l'histoire, implicite mais nettement définie, pour laquelle le monde se dirige naturellement vers la démocratie, posée comme une bonne fin. Ainsi les séquences *pas encore d*, *toujours pas d*, sont-elles sans exception axiologiquement négatives (regret ou dénonciation), avec sans doute une saillance du trait /liberté/ :

Maroc , Le régime politique – BiblioMonde Il a évolué, avec Mohamed VI, vers un système moins autoritaire, mais **pas encore démocratique**.

le nouveau gouvernement d'Afghanistan, bien qu'il ne soit **pas encore démocratique**, n'est plus un gouvernement totalitaire qui soutient les terroristes

Le Figaro ... Enfin, l'Arabie Saoudite n'est **pas encore démocratique**, ça ne se fait pas en un jour non plus.

si on considère l'état actuel du Liban, toujours pas indépendant, **toujours pas démocratique**

tandis qu'*enfin d* est sans exception axiologiquement positif (souhait ou soulagement) :

Construisons une Europe **enfin démocratique** dans laquelle on puisse discuter, cas par cas, des avancées souhaitables à mettre en place

Nous avons soif d'une Europe politique, **enfin démocratique** et fédérale, avec une véritable citoyenneté européenne

confirmerait la décision de la cour d'appel de levée d'immunité d'Augusto Pinochet, tourner la page, tablant sur l'avenir d'un Chili **enfin démocratique**.

L'appel au *corpus zéro* serait là encore instructif : on ne trouve, par exemple, aucune occurrence de « pas encore totalitaire ». Cela paraît aller de soi. Mais il faut plutôt y voir le signe d'une doxa incrustée dans la langue (et régnant sur les discours), et à ce titre totalement dépendante du contexte socio-historique. Ainsi ne trouve-t-on pas non plus (du moins sur les réseaux français que nous avons interrogés) d'occurrence de « pays pas encore communistes / marxistes » — ce qui, en d'autres temps, eût certainement été envisageable, et le demeure peut-être en d'autres lieux.

La diversité thématique des séquences où *d* voisine avec un adverbial temporel permet par ailleurs de constater que l'opposition de valeurs *d* vs *non-d* est applicable bien entendu au champ politique, mais aussi, et de plus en plus semble-t-il, à tout autre champ possible, apparemment sans autre restriction que le caractère potentiellement collectif, si tenu soit-il, du phénomène envisagé. À titre d'exemples, internet, le budget de maquillage des yeux, et la météo :

Témoignages - Logiciels ... Bref, le libre est ouvert, stable (ça c'est acquis) mais **pas encore démocratique**. Comment faire pour convaincre oncle Barnabé et tante Agathe de s'y mettre

Les yeux Avant toute chose, il faut bien garder à l'esprit que l ... Inconvénient: le prix, qui malgré une forte diminution, n'est **pas encore démocratique**

La météo est-elle **enfin démocratique** ? Le cyclisme est-il praticable en apesanteur ? Comment fabriquer un trou noir dans sa cuisine ?

Il y a une sorte d'obligation coercitive, pour l'avenir et dans tous les domaines, à la démocratie — tu seras démocratique, ou rien (ou sinon, mis à l'index).

Argument sans réplique et droit à l'argument

Et c'est pourquoi nul ne peut se déclarer non démocrate : le « démocratique » est un passage argumentatif obligé, un crédit préalable *a priori* pour la position défendue. Sa valeur peut être hiérarchisée diversement par rapport à d'autres valeurs (voir ci-dessus, 2.2.2, ainsi que le « bon compromis » en 2.2.1), mais son caractère positif ne peut être contesté. C'est en ce sens que l'argument « ça n'est pas démocratique » peut être dit sans réplique. Ce que l'on peut contester, en revanche, c'est le droit de l'adversaire à l'argument, en jetant la suspicion sur le bien-fondé du caractère démocratique qu'il revendique²⁷. Les procédés sont nombreux, en voici quelques-uns :

<i>Séquence recherchée</i>	<i>Résultats</i>
----------------------------	------------------

²⁷ Merci au relecteur qui nous a suggéré une recherche sur la séquence « non à la démocratie », attestée massivement dans des syntagmes à modifieurs dysphoriques (ex. « non à la démocratie virtuelle »).

« (x) d »	(??) ²⁸
<i>soi-disant d (Subst.)</i>	526
<i>soi-disant d (Adj.)</i>	469
<i>faussement d</i>	198
<i>pseudo-d</i>	986

Il s'agit bien entendu, à chaque fois, de critiques, et toujours dans et hors le domaine politique :

Pensez-vous normal qu'un « pré-délinquant » comme Jacques Vhirac soit au pouvoir dans un pays **soi-disant démocratique** ? > Tout à fait anormal.

Permettez-moi de vous dire que votre système universitaire est violent, coûteux et **faussement démocratique**.

Il est intéressant de constater, enfin, que le recours au déni du droit à l'argument n'est pas un indicateur de polarisation dans le paysage politique, puisqu'on le trouve dans des discours traditionnellement considérés comme de gauche :

celles des sites internet libéraux.org et liberte-cherie.com, or il est de notoriété publique que sous le vernis « bourgeois » et **pseudo « démocratique »**

aussi bien que de droite voire d'extrême-droite :

est arrivée à appeler « d'extrême-droite » toutes les valeurs qui dominaient la société avant l'imposition de l'anomie **pseudo-démocratique** et socialiste

Quel que soit le lieu depuis lequel on parle, on ne peut donc critiquer la démocratie (en tant que telle) — elle est intouchable, du moins dans les mots pour la dire.

Les emplois courants de *démocratie*, *démocratique* semblent montrer que ces mots, ayant acquis une axiologie positive stable, se trouvent davantage du côté de la caractérisation (ils disent la « bonne » valeur) que de la catégorisation (repérage « objectif » au sein d'autres régimes ou États possibles). De là le statut argumentatif d'énoncés tels que *ce n'est pas démocratique* qui ne peuvent fonctionner que comme critiques. De là également, en face d'une relative désémantisation du mot dans le champ politique, la faveur nouvelle dont il jouit dans des champs auxquels initialement rien ne le liait. Il est devenu une sorte de sésame linguistique, tel ces mots « dictames » dont parlait Brunot (1937 : 649)²⁹ qui intiment d'accepter sans discussion les arguments qu'ils servent — paradoxe de ce mot de *démocratie*, qui tranche alors avec une autorité que l'on peut trouver bien peu « démocratique ».

Références

- Anscombe J.-C. & Ducrot O. (1983), *L'Argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
 Barthes R. (1957), *Mythologies*, Paris, Le Seuil.
 Brunot F. (1937), *Histoire de la Langue française*, IX, 2^e partie, Paris, A. Colin.
 Bruxelles S. & Constantin de Chanay H. (1998), « Acerca de la teoría de los topoi : estado de la cuestión », *Escritos* 17/18, Universidad Autónoma de Puebla, déc. 1998, 349-383.
 Ducrot O. (1980), *Les Mots du discours*, Paris, Minuit.
 Eggs E. (1994), *Grammaire du discours argumentatif. Le topique, le générique, le figuré*, Paris, Kimé.
 Kleiber G. (1999), *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.
 Perelman Ch. & Olbrechts-Tyteca L. (1988) [1958], *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.
 Rémi-Giraud S. (1996), « Le micro-champ lexical français : *peuple, nation, État, pays, patrie* », in Rémi-Giraud S. & Rétat P., eds, *Les Mots de la nation*, Lyon, PUL, p. 19-39.

²⁸ L'effectif est considérable mais le décompte automatique impossible — d'autant que le guillemettage peut affecter des séquences diversement étendues (*d* ou *d + expansions*).

²⁹ Merci au relecteur qui nous a indiqué ce rapprochement. Signalons aussi le petit inventaire de « mots magiques » fait par Barthes (1957 : 137-144).

